



Les fondamentaux du plan communal de sauvegarde

Les objectifs de la formation

Savoir appréhender le cadre législatif, les objectifs et les modalités de mise en œuvre du PCS ainsi que son articulation avec le plan intercommunal de sauvegarde (PICS)

- Public
Élus et agents des collectivités territoriales.
4 à 12 personnes
- Durée
1 journée (6h)
- Pré-requis
Aucun

PROGRAMME

- La réglementation des plans communaux et intercommunaux de sauvegarde
- Les objectifs du PCS
- Les acteurs de la sécurité civile
- La construction du PCS
- La définition des enjeux de son territoire et la culture du risque
- L'analyse de PCS existant et mises en situation

9h00 – 9h30 : accueil et tour de table

9h30 – 12h30 : la place du PCS dans l'organisation de sécurité civile

14h00 – 16h00 : les objectifs opérationnels du PCS

16h00 – 16h30 : debriefing